

www.taxme.ch

Remplir sa déclaration d'impôt sur ordinateur, c'est simple, pratique et sûr!

TaxMe Online

Il existe plusieurs moyens de remplir sa déclaration d'impôt, mais le plus simple, c'est de le faire **en ligne**. En effet, vous n'avez pas besoin **d'installer de logiciel** et un **cryptage des données** garantit une sécurité permanente.

Vos identifiants d'accès à TaxMe online figurent sur la lettre vous annonçant la déclaration d'impôt. Les formulaires en ligne **comportent déjà** vos données d'identité et **les renseignements revenant d'une année sur l'autre** si vous aviez déjà déclaré en ligne l'année d'avant. Le programme vous guide pas à pas. Vous pouvez le fermer et le rouvrir à volonté sans perdre aucune donnée. Pour déclarer, il vous suffit de compléter les rubriques qu'il a activées sur la base des renseignements que vous fournissez au début. TaxMe online fait automatiquement tous les calculs et les reports (des formules intercalaires sur le formulaire principal). Imprimez à la fin la déclaration de validation et envoyez-la par la poste. Lorsque nous l'aurons scannée, votre déclaration sera enregistrée dans notre système et vous serez prêt-e à être taxé-e.

Intérêt de TaxMe online

- Vous pouvez ouvrir à l'écran votre précédente déclaration pendant que vous remplissez la nouvelle.
- Vous disposez toujours de la dernière version du programme.
- Si vous aviez déjà utilisé TaxMe online l'année précédente, il importe automatiquement vos données de l'époque.
- Vous pouvez aussi établir en ligne la déclaration d'impôt d'une communauté d'héritiers ou de copropriétaires, d'une société en nom collectif, etc.
- Même la déclaration d'impôt des personnes morales (associations comprises) peut désormais être établie **en ligne**; c'est pratique et simple.

Le livret «**Remplir sa déclaration d'impôt – un vrai jeu d'enfant... en deux temps, trois mouvements**» est un outil précieux pour remplir votre déclaration d'impôt en ligne.

TaxMe Online Tour

Les **vidéos** vous montrent comme il est simple de remplir votre déclaration d'impôt via Internet. TaxMe online propose un petit film de démonstration sur chaque formulaire principal, même en

mode **démo**. Vous trouverez également toute la collection de vidéos sur www.taxme.ch > **TaxMe online tour**.

TaxMe Offline

Si vous utilisez TaxMe offline, vous n'avez **pas besoin** d'être connecté-e à **Internet** pendant que vous remplissez votre déclaration d'impôt.

Commencez par télécharger le programme à partir de www.taxme.ch > **TaxMe offline** et installez-le sur votre ordinateur. C'est toujours la dernière version qui est en ligne. Remplissez ensuite votre déclaration d'impôt hors connexion. Imprimez, signez et envoyez le tout par courrier postal.

Par la suite, il vous suffira d'ouvrir TaxMe online et de vous connecter à Internet, pour que le programme soit automatiquement mis à jour, sans bien sûr effacer ce que vous avez déjà saisi.

Si vous avez utilisé le programme offline ou celui du CD l'an dernier et que vous aviez enregistré votre déclaration d'impôt dans un fichier « *.tax », vous pouvez importer ce fichier dans votre nouvelle déclaration. Il vous suffit pour cela de cliquer sur « Importer un fichier », puis de sélectionner votre fichier « *.tax ». Vous pouvez aussi importer ce fichier dans TaxMe online si vous vous décidez finalement à déclarer en ligne.

Pour des raisons financières et écologiques, nous ne fournissons plus le programme TaxMe sur CD.

Vous trouverez tous les renseignements sur la déclaration d'impôt et la fiscalité du canton de Berne sur www.taxme.ch.

